

BOLIVIE

Pour le respect de tous les droits de tous et de toutes

Index AI : AMR 18/001/2003

Il est essentiel, dans les périodes de tension comme celle que traverse actuellement la Bolivie, que les pouvoirs publics s'efforcent de résoudre les conflits dans le respect des droits fondamentaux de tous et de toutes, en évitant que les responsables de l'application des lois et du maintien de l'ordre public ne recourent à une force excessive, a déclaré Amnesty International en ce 16 janvier 2003.

« *Les autorités boliviennes ont le devoir de veiller à ce que l'usage de la force n'aggrave pas la tension engendrée par des manifestations de mécontentement, comme celles qui agitent actuellement la région du Chaparé, où des barrages ont été élevés sur les routes et où des incidents ont déjà fait cinq morts parmi les paysans et des dizaines de blessés* », a indiqué Amnesty International, dénonçant en outre l'arrestation de nombreuses personnes, qui n'ont pas été autorisées à contacter leurs avocats.

Cinq petits agriculteurs ont été tués par balle lors des manifestations qui ont eu lieu ces derniers jours dans la région du Chaparé, productrice de coca. Des dizaines de personnes, dont des membres des forces de sécurité, ont également été blessées.

Face à cette situation alarmante, Amnesty International rappelle que l'action des forces de sécurité doit être fondée sur les dispositions des normes internationales, qui limitent strictement les conditions dans lesquelles le recours à la force est autorisé. Ces normes disposent que l'usage de la force doit se limiter aux cas où il est inévitable et qu'il doit alors être proportionnel à la gravité de la menace et à l'objectif à atteindre. Elles disposent en outre que les responsables de l'application des lois ne peuvent recourir intentionnellement à l'usage meurtrier d'armes à feu que si cela est absolument inévitable pour protéger des vies humaines.

« *Si elles veulent vraiment promouvoir le respect des droits humains, les autorités boliviennes doivent clairement indiquer aux responsables de l'application des lois qu'ils doivent impérativement respecter les droits fondamentaux des manifestants, et notamment leur droit à la vie et à l'intégrité*

physique », a souligné l'organisation de défense des droits humains.

Amnesty International a également prié le président de la République, Gonzalo Sánchez de Lozada, de favoriser l'adoption de solutions durables et justes, susceptibles de mettre fin aux conflits qui agitent la société bolivienne.

« *Une telle orientation serait conforme aux obligations contractées par l'État bolivien au titre des traités internationaux relatifs aux droits humains, dont font partie, de manière indissociable, les droits sociaux, économiques et culturels de la population* », a indiqué l'organisation.

« *La mobilisation enregistrée dans le Chaparé traduit justement une détérioration de la situation dans la région en matière de droits économiques, sociaux et culturels* », a souligné Amnesty International, priant instamment le gouvernement bolivien de prendre en compte les obligations internationales qui sont les siennes en ce domaine lorsqu'il adopte une politique fondée sur des accords économiques conclus avec d'autres gouvernements.

Amnesty International lance donc un appel, en cette période de tension sociale et de montée de la mobilisation populaire, pour que ces droits soient pris en compte et que soient adoptées, conformément au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, les mesures nécessaires à la reconnaissance des droits fondamentaux que sont, entre autres, le droit au travail, le droit de jouir d'un niveau de vie suffisant, le droit à la santé et le droit à l'éducation.

« *Les droits humains sont indivisibles, a conclu Amnesty International. On ne peut espérer garantir les droits civils et politiques si les droits économiques, sociaux et culturels ne sont pas respectés.* »

Informations générales

Selon les informations qui nous sont parvenues, Rómulo González, dix-huit ans, Willy Hinojosa, Víctor Hinojosa, Escalación Orellana Rivera et une cinquième personne dont l'identité n'est pas encore connue, sont morts entre le 14 et le 15 janvier des suites de blessures par balle reçues lors d'affrontements avec des membres des forces de sécurité, dans la région du Chaparé. Des paysans producteurs de coca avaient élevé des barrages sur la route interdépartementale qui relie Cochabamba et Santa Cruz, pour protester contre la politique menée par le

gouvernement dans le cadre de la campagne d'éradication de la culture des feuilles de coca.

Selon certaines informations, des dizaines de personnes, dont des membres des forces de sécurité, ont également été blessées. Des centaines de manifestants auraient en outre été arrêtés, dont la représentante de l'*Asamblea Permanente de los Derechos Humanos* (APDH, Assemblée permanente de défense des droits humains) à Cochabamba, Judith Camargo, le journaliste Marco Caballero et le député suppléant Luís Cutipa. Ces trois personnes ont été remises en liberté, mais la majorité des autres individus interpellés se trouve toujours en détention au secret, dans des installations dépendant de l'Armée de l'air ou de l'Armée de terre, dans la région du Chaparé.

Des membres de l'Église catholique et de l'organisation APDH, qui milite pour la défense des droits humains, ainsi que la *Defensoría del Pueblo* (Bureau du médiateur), s'efforcent de promouvoir la poursuite du dialogue entre les paysans et des représentants du gouvernement.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site web <http://www.amnesty.org>